

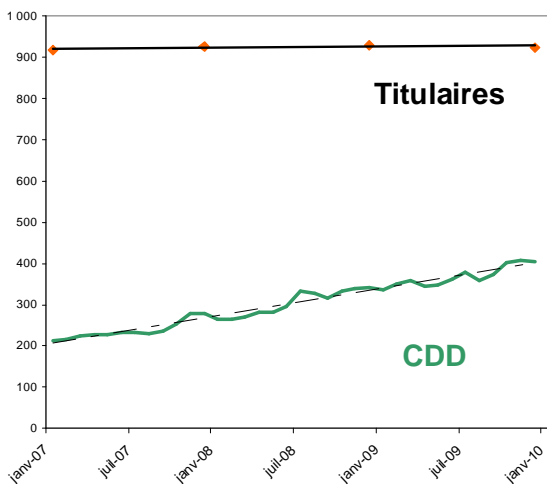
**Attention, on va dans le mur  
 ... mais en klaxonnant !**

**Emploi : aucune solution en vue pour les CDD en expansion constante :**

L'emploi au Cemagref aujourd'hui, c'est : **922 titulaires** (709 de statut "recherche", 208 de statut "agriculture" et 5 emplois fonctionnels) et **400 CDD** (dont 120 doctorants)

C'est-à-dire que **30 % des personnes qui travaillent au Cemagref sont en CDD, jusqu'à 40 % de l'effectif "recherche" dans les catégories de chercheurs et d'ingénieurs !** Cette généralisation de l'emploi précaire est une injustice sociale, une discrimination intolérable envers les jeunes et un lourd handicap pour la bonne marche de la recherche et des services d'appui.

Evolution effectifs Cemagref  
 (janvier 2007 ==> décembre 2009)



**Titulaires : 7 emplois  
 supprimés en 2009**

**CDD :  
 doublement en 3 ans !  
 Jusqu'où ira-t-on ?**

A supposer que tous les départs à la retraite soient remplacés (mais ce n'est pas ce que le gouvernement semble préparer !), avec juste les 30 à 40 postes libérés chaque année au Cemagref par les départs, **il est impossible de répondre aux besoins d'emplois permanents exprimés par les Unités de Recherche et les services, a fortiori de résorber l'emploi précaire** et maintenir en même temps une pyramide équilibrée entre "techniciens" et "chercheurs et ingénieurs" !

Dans ces conditions, l'avenir de l'immense majorité des CDD actuels, une fois qu'ils seront formés, c'est de prendre la porte et que le Cemagref en embauche d'autres !

*Comment faire de la "recherche durable" avec des emplois jetables ?*

*Seule solution pour éviter le gâchis : obtenir des créations massives d'emplois de titulaires !*



.../..

**Rémunérations : l'Etat bloque nos salaires – et va les réduire via les augmentations de cotisations retraites - et nous invite à nous servir dans la caisse de nos labos !**

**On avait déjà la PESTe (Prime dite "d'Excellence Scientifique") :**

Avec cette PES(te), il s'agit d'organiser une compétition entre chercheurs pour un petit nombre de primes individuelles éphémères, au mépris des réalités du travail collectif de la recherche et du sens de l'engagement de ses personnels, et en laissant tomber 80 % des chercheurs - réputés "non excellents" donc - ainsi que les autres personnels. De qui se moque-t-on ? Est-ce cela la réponse au manque d'attractivité des carrières dans la recherche publique ?

Nous appelons tous les chercheurs à refuser de tomber dans ce piège et à continuer fermement à revendiquer, avec les autres personnels, des revalorisations de salaires et de carrières pour tous.

**Maintenant, on aura aussi le choléra : la Prime d'Intéressement Collectif**

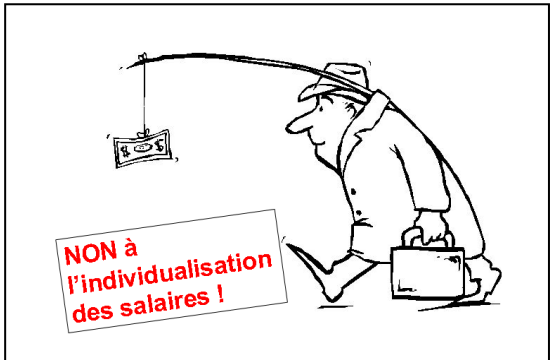
**La PIC "Prime d'Intéressement Collectif" est officiellement née, dans le décret 2010-619 paru au JO du 7 juin.** On peut y lire que les universités, EPST « peuvent faire bénéficier leurs personnels d'un intéressement à la préparation, à la réalisation et à la gestion d'opérations de recherches, d'études, d'analyses, d'essais, d'expertise effectuées aux termes de contrats et de conventions passés par eux ou en contrepartie de dons et legs qu'ils reçoivent. »

De fait, 50% du montant restant sur les contrats, après leur exécution, pourront être distribués. Mais encore faut-il qu'il y ait des restes... Certains pourront donc être tentés de bien choisir leurs "clients" et de « gonfler » leurs exigences financières (ou de faire des économies sur le salaire des CDD ?) afin d'« arrondir » leurs fins de mois ! En invitant ainsi sans vergogne les personnels à se payer en se servant dans la caisse de leurs labos, le gouvernement a franchi les bornes de l'indécence et pervertit profondément les objectifs de la recherche publique : il place ses agents en situation permanente de "conflit d'intérêt" entre les moyens de fonctionnement de leurs labos et leur propre portefeuille !

*Comme pour la PESTe, nous appelons tous les collègues à la résistance pour que cette mesure scandaleuse ne soit pas appliquée. Mais nos directions n'en sont pas quittes pour autant : elles se doivent d'obtenir les revalorisations de carrières indispensables pour l'ensemble des personnels*

Les besoins de créations d'emploi et de revalorisation des salaires et des carrières sont criants, les financements publics de l'Etat pour la Recherche existent : il suffirait de réorienter une partie de l'argent mis dans l'ANR ou le Crédit Impôt Recherche (sans aucun contrôle ni sélectivité) vers les budgets des organismes...

***Il y va de l'avenir du Cemagref et de toute la Recherche Publique !***



***Grand emprunt, primes individualisées : tous ensemble refusons de nous prêter à la compétition organisée pour le partage de la pénurie !***